



BOUIN-PLUMOISON

Edition n° 28 - Février 2023



**B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L**



VOYAGE DANS LE TEMPS

Où a été prise cette photo ? réponse en dernière page...

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi : de 9h00 à 12h00

 **03 21 86 44 80** - Courriel : commune-bouin-plumoisson@orange.fr

Permanence du Maire et Adjointes *sur rendez vous*

Toutes les infos sur ► www.bouin-plumoisson.fr

Le site internet de la commune.

Webmasters du site : Pierre Liefhooghe, Maire et Céline Bedhom, Adjointe à la communication.

Depuis le dernier bulletin...

Cérémonie du 11 Novembre 2022



Cérémonie organisée par l'Association des Anciens Combattants, commémoration de la Victoire, de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France.

En présence des représentants des Sapeurs Pompiers, Robert Therry, président des Anciens Combattants accompagné de M. le Maire, a déposé des gerbes au pied de nos deux monuments en présence des élus et de la population venue en nombre.

Les élèves de Cm2 et leur enseignante Mme Proix ont assisté à la cérémonie et ont préparé des affiches retraçant les batailles de la Somme et du Jutland.

Ces affiches, riches en information ont pu être lues et appréciées par les Boumoisiennes et Boumoisiens réunis à la salle des fêtes pour le vin d'honneur.



Après l'hommage rendu aux 2 Monuments aux Morts de la Commune, la population a été conviée au vin d'honneur.

Le message rédigé par l'Union des Anciens Combattants à l'occasion du 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 a été lu.

Un message rappelant l'importance du travail de mémoire et invitant la jeunesse à oeuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire, plus fraternel et en paix.

Nul doute que les CM2 de Mme Proix ont à cœur de faire perdurer le devoir de mémoire.

Le Banquet des Aînés et des Anciens Combattants :



Financé par le Comité des fêtes le banquet des Aînés et Anciens Combattants a connu un vif succès. Le repas été offert aux plus de 65 ans.

Après un apéritif offert par l'association des Anciens Combattants , tous ont apprécié le repas préparé par l'équipe « Aux Bons P'tits Plats » .

Au menu : le traditionnel velouté d'asperges et tapioca, du filet mignon accompagné de son gratin de pommes de terre et ses haricots verts, un trou normand glace melon, une assiette de fromages, pour terminer un café gourmand et digestif.

La bonne humeur a régné pendant toute l'après-midi, signe du bonheur de partager des moments ensemble.

Le service a été assuré par les membres du Comité des fêtes et du Conseil Municipal avec autant de bonne humeur .

Merci à Cathy et à tous les convives qui ont également aidé au service.



Merci à tous d'avoir pris la pose pour quelques photos ...

Doyenne et Doyen

Du banquet



Comme le veut la tradition, la Doyenne et le Doyen de l'assemblée ont été mis à l'honneur.

Mme Boulard et M Deneuille ont reçu des chocolats du Comité des Fêtes et de la Municipalité.

Après un si bon repas, les convives se sont laissés aller à quelques pas de danse...



Juste avant Noël, les Boumoisiennes et Boumoisiens de plus de 65 ans ont reçu un panier gourmand offert par la Municipalité.

Ils ont été distribués par les membres du Conseil Municipal et par Cathy.



Téléthon 2022



Le téléthon a battu un record cette année dans l'Hesdinois.

Porté par Robert Therry et l'association Humanité Madagascar, les animations ont été nombreuses.

Dès le vendredi, un relais Pompiers et Gendarmes a traversé notre région rendant visite aux élèves dans les écoles pour récolter les dons . Un concours de dessin a été organisé et ce sont les élèves de CM2 de notre école qui ont remporté le trophée « casque de pompiers ». Bravo !

Il sera remis en jeu l'an prochain.

Le samedi, l'Amicale des Sapeurs Pompiers ont organisé riche en animations pour récolter un maximum de dons . Sur notre commune, les bénévoles ont vendu des brioches et préparé la tartiflette à emporter. Bravo à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette belle cause !

APE DES « 4 MOMES »

L'association des parents d'élèves a organisé en novembre dernier une assemblée générale pour envisager leur devenir suite à la nouvelle composition du RPI :Bouin, Marconnelle, Guisy et Huby Saint Leu.

Le vice-président M Olivier Fourcroy avait à cœur de cibler les projets et actions à venir pour aider au fonctionnement des écoles dans l'intérêt des élèves du RPI. Cette assemblée a choisi de renommer l'association « les 4 mômes » pour symboliser l'appartenance aux 4 villages. Le nouveau bureau a été élu :

M Olivier Fourcroy :président / Mme Marie Henguelle :vice -présidente/ Mme Delphine Flandrin : trésorière/M Fabien Tartare : vice -trésorier/Mme Magalie Bonvoisin :secrétaire/Mme Caroline Boulard : vice-secrétaire.

La première manifestation a été organisé le 4 décembre, un thé dansant avec Laurent Hénault, nombreux étaient les danseurs. Le 16 décembre le Père Noël a rendu visite aux élèves dans chaque classe du RPI et a remis des sachets de friandises puis un spectacle de clown et magie a eu lieu pour tous les élèves. Bravo aux parents !



Noël des enfants de la Commune



Le samedi 16 décembre, une animation offerte par la Municipalité, avait lieu pour le Noël des enfants de la Commune.

Auriane, de la troupe « Lassale de spectacles » a enchanté de sa jolie voix le public présent. Accompagnée de son ourson, elle a plongé la salle dans la magie de Noël.

Elle a également réussi à provoquer la venue du Père Noël qui s'est volontiers prêté à quelques photos en compagnie des enfants présents.

Après ce magnifique spectacle, le Père Noël a offert à chaque enfant présent, un sachet de friandises et brioches depuis son joli traîneau.

Un goûter a été offert aux petits et aux grands pour clôturer ce doux moment.

Un moment apprécié de tous, seule ombre au tableau : le manque de participants...

Nous espérons des enfants plus nombreux l'an prochain.



Les Employés Communaux



Quelques jours avant Noël, ce sont les employés communaux qui ont reçu un petit cadeau de la Municipalité.

Moment convivial partagé, l'occasion pour Monsieur le Maire de les remercier pour leur implication au travail tout au long de l'année.

Un panier garni leur a été offert lors de ce moment.

Voyage à Bruges organisé par le Comité des Fêtes :



En cette fin d'année, le Comité des Fêtes présidé par M Confrère Yves a choisi d'innover et de proposer une sortie au Marché de Noël de Bruges.

Surnommée la « petite Venise du Nord », Bruges a attiré les amateurs de Marchés de Noël.

C'est dans un froid glacial qu'une cinquantaine de personnes a découvert Bruges, son Marché de Noël, ses boutiques magnifiquement décorées en façade mais aussi spécialisées dans les décorations de Noël.

Chacun a pu découvrir l'architecture des bâtiments, les rues et ruelles typiques.

Entre les chocolats, la bière et le fameux cornet de frites, c'est toute la tradition Belge que les touristes d'une journée ont pu rencontrer...

« The Tintin shop » a aussi surpris grands et petits... un mur composé de 1700 bières et à l'étage une boutique dédiée à l'univers de Tintin ou encore des Schtroumpfs.

Après le froid, c'est le verglas qui est venu perturber la fin de journée, mettant à l'épreuve le sens de l'équilibre de chacun.

Heureusement, tous ont regagné le car « entier » !

Cette sortie a été appréciée par tous les participants, merci au Comité des Fêtes de l'avoir organisée.



Cérémonie des Vœux de la Commune



Depuis son élection en 2020, le Conseil Municipal conviait pour la première fois les Boumoisiennes et Boumoisiens à la cérémonie d'échange de vœux.

Après cette période « covid », c'est avec beaucoup de joie que nous vous avons accueillis nombreux dans notre belle salle des fêtes.

Mme Denquin Séverine, première adjointe, a présenté, au nom du Conseil Municipal ses bons vœux pour 2023 souhaitant à chacun une année « douce, sereine, riche de joie et de santé ».

Un bilan des travaux effectués sur notre commune en 2022 a été dressé :

-sécurisation de la route départementale à l'entrée du village et aux abords de l'école :

Pour limiter la vitesse à l'entrée du village et en accord avec les services du Département

-installation d'une écluse côté Aubin ainsi qu'un plateau avec une zone à 30km/heure après nos gîtes artisanaux direction Marconnelle .

Pour assurer la sécurité des enfants à la sortie de nos écoles :

- installation d'un second plateau sur la route départementale avec passage piéton et zone à 30 km/h, les barrières le long du trottoir ont été déplacées ou remplacées, la borduration du trottoir a été adaptée pour la montée des élèves dans le bus. Ces travaux réalisés par l'entreprise Baude- Billet ont été subventionnés par le Région. Une demande de subvention d'amende de police a été de nouveau déposée suite aux 2 refus précédents. Pour l'école rue du Mont de Kersuin, des coussins berlinois avaient été installés en 2020 et ils ont été doublés.

L'allée derrière les gîtes artisanaux a été rebaptisée « l'allée des Tilleuls », un portique a été installé pour éviter aux camions et semi-remorques d'y faire demi-tour. La place et le parking devant les gîtes ont été aménagés. Des places de parking PMR seront tracées par nos employés communaux quand la météo sera clémente.

Lutte contre les inondations et le ruissellement des eaux :

-Pour éviter le ruissellement des eaux pluviales venant des champs, pose d'un avaloir et d'un petit dos d'âne chemin de Marconnelle.

-Enrochement dans l'ancien chemin qui mène au « trou Marois » refait avec abattage d'arbres et débroussaillage.

-Nettoyage du bassin de rétention derrière le local de l'entrepôt du lot, nettoyage et curage du fossé qui rejoint la Canche derrière l'aire de jeux. La commune a pris en charge l'abattage d'arbres et le débroussaillage aux abords du bassin , la Communauté de Communes des 7 Vallées a pris en charge le nettoyage du bassin et la pose d'enrochements dans l'ancien chemin du « trou Marois ».

Les travaux ont été effectués par l'entreprise Lefrançois et en partie financés par la taxe Gémapi.

Le marais et l'étang communal :

C'est un lieu de promenade, un site naturel où il est demandé de respecter la faune et la flore et non un lieu de décharge. Nous tentons de lutter contre les dépôts sauvages et incivilités.

Entretien courant assuré par nos employés communaux.

-La Société de chasse Boumoisienne assure également une partie du nettoyage, débroussaillage.

-l'Association des Pêcheurs Boumoisiens a réalisé l'entretien des berges et de l'étang. Participation financière de la commune à l'achat d'un traitement naturel par épandage pour lutter contre les herbes et les algues.



Cimetières et monuments aux Morts :

-Muret et barrières du Cimetière de Plumoison déposés suite au tragique accident du mois de Mai. Reconstruction du muret à la perpendiculaire de la route pour dégager l'entrée du Cimetière et ainsi garantir plus de sécurité lors des cérémonies commémoratives.

-Eglise de Plumoison : réparation de la fondation et du mur de la sacristie, pose de puisards par nos employés communaux. Ils ont également aménagé des nouvelles allées au cimetière, installé le jardin du souvenir. Une stèle en marbre et des cavurnes ont été posées par l'entreprise Lheureux.

Les bâtiments : -rénovation et réhabilitation (isolation, plafond, carrelage) dans le local anciennement occupé par Inaïa salon de coiffure.

-atelier et hangar communal : acquisition du terrain à l'arrière de ce bâtiment, il a été nettoyé, les arbres abattus et les souches évacuées.

La Mairie -arrivée de Mme Jeanne Sylvie au poste de secrétaire le 5 février.

-achat d'une armoire anti-feu pour protéger les archives et dossiers, elle a été installée dans le bureau par les employés communaux.

-Adhésion à panneau pocket : application d'information et d'alerte permet de consulter les dernières informations concernant la municipalité mais également celles de la gendarmerie de Marconne.

Les écoles : -l'école rue nationale : la façade a été repeinte grâce à la mutualisation des heures et services de la CC7V. Les employés communaux ont fait la préparation des murs et repeint les murets. Il ne reste que la barrière à modifier et à repeindre. L'école rue du Mont de Kersuin : la classe a entièrement repeinte, des nouveaux stores ont été installés.

-nouveau RPI incluant les communes de Bouin-Plumoison, Guisy, Huby Saint Leu et Marconnelle en fonctionnement depuis septembre. 200 enfants le fréquentent chaque jour dont 40 enfants dans nos classes. Les frais de fonctionnement, l'entretien, le personnel, chauffage, électricité etc) du RPI sont répartis entre les 4 communes en fonction du nombre d'élèves et d'habitants.



Cathy, notre employée assure comme les années précédentes l'accompagnement des élèves dans le transport scolaire et a été mise à disposition de la commune de Marconnelle le midi pour assurer le service à la cantine.

Le gîte et le camping municipal :

-rénovation du gîte pour le rendre plus attrayant à la location. Les employés communaux ont réaménagé la cuisine, posé du carrelage mural. Les peintures de la pièce de réception, les salles de bain, le couloir et dernièrement les chambres ont été entièrement refaites.

-L'entretien courant du camping est assuré par Alain, Tanguy, M DESPINS et COINT. Un accès PMR a été créé au bloc sanitaire 2. Les allées sont entièrement gravillonnées. L'espace dédié aux poubelles et déchets verts a été repeint ainsi que les blocs sanitaires. Un petit terrain de foot a été réalisé, une connexion wifi accessible dans certains endroits du camping a été installée.

Le fleurissement :

Notre commune a bénéficié en 2022 d'un climat propice à la végétation. Mme Bedhom en charge du fleurissement a fait le choix de remplacer certaines variétés de fleurs dans nos jardinières et bacs. Ce fut un excellent choix, le fleurissement était magnifique.

Mme Denquin a terminé son discours en remerciant les membres du conseil municipal pour leur aide lors de la préparation des manifestations et cérémonies communales dont elle a la charge. Elle a tenu également à remercier Sylvie, Cathy, Alain et Tanguy pour leur investissement et leur travail.

Après les échanges de vœux, le Maire, Pierre Liefhooghe informe, au nom du conseil municipal, la population des projets 2023.

Avant de projeter les différents chantiers à venir, Monsieur le Maire a tenu à rendre un hommage chaleureux à notre ancien Maire Jean-Pierre Deneuille et son premier adjoint Monsieur Gérard Herbin.

L'occasion de mettre à l'honneur leur implication, la rigueur avec laquelle ils ont œuvré de nombreuses années avec pour seule motivation l'intérêt de notre commune et de sa population.

Leur engagement fait de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui.





Projets 2023 :

-des devis pour ***l'assainissement du camping*** ont été demandés, à la réception, le conseil municipal décidera de la réalisation et de la manière de la réaliser (complète, par tranches...).

Monsieur le Maire rappelle que les revenus immobiliers, camping et location sont importants et qu'il faut les préserver.

-***construction d'un hangar de stockage*** derrière le bâtiment communal existant (permis de construire en cours, subvention Farda accordée, DETR à obtenir). Suite à cette construction, le Conseil Municipal étudiera la possibilité d'y installer 200m2 de panneaux photovoltaïques. Le but de cette opération serait de couvrir le chauffage de la mairie l'hiver, la fourniture d'électricité pour les ballons d'eau chaude du camping etc...

-***Monument aux Morts de Plumoison*** : il va faire l'objet de travaux visant à sécuriser son accès lors des cérémonies de commémoration, il va être légèrement reculé et réaménagé. Un accès PMR sera prévu lors de ces travaux. Des demandes de devis sont en cours puis viendra le temps des demandes de subventions (régionale et autres).

-***Ecole route nationale*** : poursuite des travaux d'entretien :barrière, suite du ravalement de la façade.

-***Eglise*** : le porche est à changer, nous en profiterons pour refaire la porte latérale ainsi que le fronton. La aussi, des devis sont en cours et des subventions seront demandées .

-***chemins communaux*** : poursuite de leur entretien

-***achats matériels*** : divers achats sont à prévoir notamment la tondeuse autoportée. Nous réfléchissons également à la nécessité de poser des caméras de vidéosurveillance en ayant à l'esprit le coût à prévoir et les subventions accordées.

-***axe ferroviaire St Pol/Etaples PN 105*** : suite à l'accident survenu fin mai 2022, il est urgent qu'un passage à niveau avec barrières ou feu clignotant soit installé considérant la vitesse du TER. Le conseil municipal a interpellé les services compétents, Monsieur le Conseiller Régional, Ghislain Tétard a annoncé lors de la cérémonie des vœux que des travaux de sécurisation interviendront d'ici 2025.

-***lutte contre les inondations*** : entretien des fossés à poursuivre .En décembre 2022, une réunion de concertation a été organisée avec les agriculteurs pour étudier les diverses solutions afin de lutter contre les ruissellements de boue que connaît notre commune.

-***vie communale*** : M Lécuyer étant en arrêt maladie depuis plus d'un an, M Tanguy Godet a été embauché suite à son contrat PEC d'un an. Entre -temps M Lecuyer a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1^{er} mai 2023.

M Hugo Monclaire a installé un distributeur de pizza dans un local du gîte artisanal. **« Ch'ti pizza »**

Fin janvier 2023, **« Saveurs d'Antan »** quittera l'ex « maison de l'artisanat ». Nous sommes à la recherche d'un futur locataire ou propriétaire.

-situation financière de la commune :

Monsieur le Maire évoque ensuite la bonne situation financière de la commune . Il reste 2 prêts en cours. Le conseil municipal souhaite conserver les taux d'impositions des années précédentes.

-fêtes communales :

Monsieur le Maire a émis le souhait de voir toutes les fêtes communales reconduites et améliorées pour garantir leur succès. En 2022, le 14 juillet a été plébiscité avec 220 repas servis et une animation assurée par un karaoké et des musiciens mais aussi pour les enfants, une structure gonflable.

Le Noël des enfants le 17 décembre était de qualité, Mmes Denquin et Bedhom ont été remerciées pour la préparation de cette belle après-midi. Seul regret le manque de participation...

Les Aînés de la commune n'ont pas été oubliés puisque ce sont 130 colis, élaborés à partir de produits locaux qui ont été distribués.



Le comité des fêtes a été remercié pour sa participation financière aux repas des Aînés sans oublier la distribution des œufs de pâques et le voyage offert aux enfants. La ducasse « Fête des Oujons » a connu un grand succès cette année grâce à l'investissement du Président et des membres du comité des fêtes.

Une attention particulière sera de nouveau accordée au fleurissement de la commune pour continuer à l'embellir.

Pour clôturer la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a tenu à remercier le monde Associatif et toutes les personnes qui travaillent dans l'intérêt général de notre commune avec discrétion.

Les services publics, gendarmerie, sapeurs-pompiers, syndicat des eaux d'Hesdin et les Enseignants de notre RPI ont été également mis à l'honneur et remerciés.

Tous les projets ne trouvent pas forcément leur place exactement au rythme souhaité, tout n'est pas parfait...mais malgré les difficultés liées à un contexte particulier, Monsieur le Maire a assuré l'assemblée du plein investissement de l'équipe Municipale et des agents communaux pour maintenir le cap et poursuivre notre route, en redoublant d'efforts pour que Bouin-Plumoisson demeure :

« un village rural dynamique, solidaire où il fait bon vivre »

ZOOM SUR NOTRE GITE DE GROUPE



Situé au cœur du pays des 7 Vallées, à 4 km d'Hesdin 30 km du Touquet 80 km de Calais 100 km de Lille, notre gîte peut accueillir jusqu'à 19 couchages.

Il est ouvert toute l'année, pour des séjours de courtes et longues durées.

Il est possible de le louer sans couchage avec la petite salle et sa cuisine équipée.

Une réunion à organiser ? Un anniversaire ou tout autre évènement à fêter ?

Notre gîte est fait pour vous, quoi de plus agréable que de pouvoir partager des moments dans un espace naturel et sécurisé. Il a fait l'objet de travaux lui redonnant une nouvelle fraîcheur.



Le gîte dispose d'une salle principale avec télévision qui se prête idéalement à l'organisation d'évènements festifs en petit comité.

Une terrasse à l'avant du bâtiment permet aussi à la belle saison de débiter les festivités à l'extérieur.



La cuisine est équipée de frigos, d'un four, d'un lave-vaisselle, d'une cafetière, d'un micro-ondes mais aussi de vaisselle et d'ustensiles de cuisine.



Juste à côté de la salle principale, se trouve un petit salon ou salle de réunion qui peut venir compléter l'espace dédié à vos évènements.

Toutes les pièces du gîte ont été repeintes par nos employés communaux en 2022 et en ce début 2023.

Le gîte dispose de 4 chambres. Il peut être loué pour 12/13 personnes ou 18/19 personnes.

Il dispose de toilettes et sanitaires individuels.

Une prestation « location de draps » est prévue dans la grille tarifaire.



Tarifs Gîte de Groupe Boumoisien,

Les Forfaits

- Locations week end :		Arrivée* 11.00 H	Depart* 10.00 H
Capacité		12/13 pers	18/19 pers
Forfait 1 Nuit (15h - 20h)		150 €	190 €
Forfait 2 Nuits (15h - 20h - 08h)		275 €	320 €

- Locations semaine - week end :		Arrivée* 11.00 H	Depart* 10.00 H
Capacité		12/13 pers	18/19 pers
6 Nuits (Arrivée Samedi 11 H - Départ Vendredi 10 H)		610 €	800 €
7 Nuits (Arrivée Vendredi 11 H - Départ Samedi 10 H)		705 €	910 €

- Locations semaine :		Arrivée* 11.00 H	Depart* 10.00 H
Capacité		12/13 pers	18/19 pers
1 Nuit		120 €	160 €
2 Nuits		180 €	230 €
3 Nuits		240 €	310 €
4 Nuits		310 €	345 €
5 Nuits		370 €	480 €

* les horaires peuvent être modifiés si besoin selon les disponibilités.

* Possibilité de louer le gîte uniquement pour une réception **maxi 25 personnes**, entre le 1^{er} octobre et le 31 mars, hors fêtes, vacances scolaires, ou réservations uniquement 15 jours avant si disponible :

TARIF sans gîte = 70 € (occasions)

Conditions de location :

- Arrhes à la réservation : 25% du montant de la réservation.
- Caution prix de la location + 100 € à déposer à l'arrivée.
- Electricité : participation selon la consommation sur facture.
- Eau froide des vestiaires : 10 euros.
- Fourrière des draps : 9,00 euros la paire.
- Les dégradations seront facturées au prix de la réparation ou du remplacement.

Le conseil municipal a voté un tarif dédié aux Boumoisiennes et Boumoisiens souhaitant louer le gîte.

La salle principale peut être louée pour 35 personnes maximum, entre le 1^{er} octobre et le 31 mars pour la somme de 70 euros.

Vous trouverez les grilles de tarifs sur le site internet de la commune :

<https://www.bouin-plumoisin.fr/>

N'hésitez pas à contacter la mairie pour tout renseignement !



L'eau potable est précieuse, C'est une ressource qui n'est pas Inépuisable,

Il est indispensable de la préserver !!!

Les bons gestes pour réduire sa facture et protéger la planète

1 Contrôler

Je suis responsable de toutes les consommations d'eau et des fuites après compteur. Il est donc important de contrôler régulièrement ma consommation et vérifier si il n'y a pas de fuite en effectuant des relevés réguliers.



2 Prévenir, Je dois bien protéger mon compteur du gel (bloc de polystyrène ou polyuréthane, etc.) ainsi que tous les robinets extérieurs. Pour tout départ prolongé de la maison je ferme le compteur général.

Pensez à nous signaler votre départ, sinon vous resterez redevable des factures suivantes.

3 Economiser



Je lave ma voiture en Station de lavage qui recycle l'eau.



Une douche rapide plutôt qu'un bain, je coupe l'eau pendant le savonnage.



Je coupe l'eau pendant le brossage des dents.

4 Réparer les fuites

Un robinet qui goutte peut représenter jusqu'à 120l/jour soit + de 40m³/an.

Une chasse d'eau qui fuit représente + de 600 l perdus/jour soit presque 220m³/an.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H.

Le vendredi de 8h30 à 12H. Tel : 03 21 86 87 06 Mail : sdehesdinjr@orange.fr

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez consulter notre site internet

<https://syndicat-des-eaux-hesdin.fr>

22 rue aux chiens 62140 Marconnelle IPNS

EXTRAITS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu réunion de conseil municipal du 30 septembre 2022 à 18h30

Convocation du 24 septembre 2022

Absent excusée : FIOLET Bernard

Compte rendu de la réunion du 26 juillet 2022

Adoption de la Nomenclature budgétaire et comptable M57 : Monsieur le Maire propose à son assemblée d'approuver le passage de la ZONE ARTIZANALE commune de Bouin-Plumoison à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023 dans les conditions évoquées ci-dessus. **Adopté à l'unanimité**

Banque Alimentaire CCAS HESDIN :

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose que, dans un courrier reçu de Monsieur le Président le Maire d'Hesdin, qu'à compter du 01 janvier 2022 chaque commune adhérente à la Banque Alimentaire s'acquittera de la cotisation auprès du CCAS d'Hesdin.

Monsieur le Maire précise qu'un titre de recettes sera émis avec la liste de nos bénéficiaires de la commune en mars, les inscriptions se feront tout au long de l'année, un titre de régularisation sera établi en fin de chaque année selon le cas. **Adopté à l'unanimité**

Location SDF gratuité au associations frais électricité :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la salle des fêtes peut, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être mise à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour les

Associations Boumoisiennes : 1 location gratuite par an avec un forfait d'électricité de 40€, si dépassement du forfait surplus de facturation d'électricité en fonction de la consommation. Pour l'APE du RPI la location est gratuite avec consommation électricité illimité la première fois, locations gratuites avec électricité à leur charge pour les locations suivantes. Associations humanitaires : Tarifs de locations des Boumoisiens pour une location entre le 1er novembre et le 31 mars. Associations publiques et territoriales : location gratuite mais facturation de la consommation réelle de l'électricité.

Compte rendu réunion de conseil municipal du 07 décembre 2022 à 18h30

Convocation du 26 novembre 2022

Absences excusées : FIOLET Bernard – ROYEZ PICHONNIER Marie-Line

Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2022 Délibérations de la séance :

Demande de subvention DETR : Monsieur le Maire expose le projet de construction d'un atelier communal. Il précise que ce projet pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'état au titre de la DETR Dont le coût prévisionnel est estimé sur la base du devis 47 755,00 € HT **SARL ROUSSEL BATIMENTS Adopté à l'unanimité**

Facturation d'eau et EDF à Mme CUVILLIER :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme CUVILLIER n'avait pas fait le changement d'identité pour le compteur EDF également pour le compteur d'eau du 01 juin 2021 au 30 juin 2022 la consommation d'électricité s'élève à plus de 1000,00€ pour l'eau nous n'avons pas encore le montant de la facture.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de refacturer les montants de consommation d'électricité et d'eau à Madame CUVILLIER Nathalie. **Adopté à l'unanimité**

Participation communale à hauteur de 50% destruction des nids de frelons : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la recrudescence de signalement de nids de frelons asiatiques sur la commune. Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge l'intervention à hauteur de 50% pour la destruction de nid de frelon asiatique sur présentation de la facture acquittée. **Adopté à l'unanimité**

Adhésion au CNAS : Monsieur le Maire, invite le conseil municipal, à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la commune de Bouin-Plumoison. **Adopté à l'unanimité**

Renouvellement Convention Prévention 2023 Centre de Gestion du Pas de Calais : Signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais pour la mise à disposition de ses agents du service de Santé et Sécurité au Travail. **Adopté à l'unanimité**

Etat Civil

Décès 2022	Naissances 2022
-Mme DEVIGNE Ginette le 20/02/2022 -M HORN Jim le 18/05/2022 -Mme DUCASTEL Fabienne le 04/06/2022 -M MENU Anthony le 16/07/2022 -Mme SAINSOLLIER Isabelle le 17/09/2022 -Mme VERGEOT Lucienne le 28/09/2022	-DELATTRE Jules le 10/03/2022 -BLIN Gabriel le 16/03/2022 -JAWOROWSKI Mia le 29/07/2022 -FORESTIER Charles le 30/08/2022



- 12/03/2023 Loto de l'APE des 4 Mômes
- 18/03/2023 Opération « Hauts de France Propre » organisée par la Société de Chasse du Marécage Boumoisien et Chasse en plaine.
- 08/04/2023 22^{ème} Chasse aux œufs, organisée par le Comité des Fêtes.
- 16/04/2023 Parcours du Cœur .
- 08/05/2023 Commémorations du 8 mai 1945 🇫🇷.
- 26/05/2023 Fête des voisins.
- 24/06/2023 Fête des Ecoles du RPI.
- 01/07/2023 Voyage des enfants du village.
- 14/07/2023 Fête Nationale 🇫🇷 Repas .
- 29/07/2023 Ducasse, Soirée Spectacle.
- 30/07/2023 Fête des Oujons : Brocante, exposition avicole, etc...
- 04/09/2023 Rentrée Scolaire 2023-2024.
- 07/10/2023 Repas du Comité des Fêtes.

La photo présentée en première page a été prise au centre du village face à l'ancien café au croisement de la route départementale et la rue de Guisy (avant la guerre 39-45).

* bulletin municipal élaboré en coopération avec la commission communication :

Pierre Liefhooghe, Séverine Denquin, Jean-Marc Despins, Marie-Line Pichonnier Royer.

Rédaction et mise en page : Céline BEDHOM, Adjointe à la communication.

Imprimé par nos soins

